

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

AVIS est donné par la soussignée qu'en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, l'heure et la date de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle prévue le **14 février 2019 à 13 h 30** sont **modifiées**. Ainsi, la séance devant se tenir **le 14 février 2019 à 13 h 30 se tiendra plutôt le mercredi 13 février 2019 à 9 h 30.**

De plus, la date de la séance ordinaire du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle prévue le **14 mars 2019 à 13 h 30** est **également modifiée**. Ainsi, la séance devant se tenir **le 14 mars 2019 à 13 h 30 se tiendra plutôt le mardi 19 mars 2019 à 13 h 30.**

Les séances du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle se tiennent à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle au 405, rue du Pont, édifice Émile-Lauzon, à Mont-Laurier.

Donné à Mont-Laurier, ce 1^{er} jour de février 2019
Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,



Kaven Davignon, urbaniste